

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

**Vendredi
2019 (13)
15 novembre**

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 15 novembre 2019 au lieu habituel, à 8h45. Étaient présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Julie-Anne Cousineau Lucie Vignola André Lafrenière
Bertrand Taillefer Chantale Perreault Patrick Gautschi.

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Isabelle Parent.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

Madame la mairesse procède à l'ouverture de la présente séance.

- 1- Ouverture
- 2- Lecture de l'avis de convocation
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Harmonisation des coupes secteurs Georges _NO et Cadieux
- 5- Carnaval Notre-Dame en Blanc
- 6- Période de questions
- 7- Levée de la session

1- Ouverture

2- Lecture de l'avis de convocation

19-247

3- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé avec l'ajout du point :

- Service incendie - achats.

Tous les membres du conseil sont en accord avec l'ajout.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-248

**4- Harmonisation des coupes secteurs Georges NO et Cadieux
[n/d 704-152]**

Attendu qu'il y aura des coupes de bois dans les secteurs Georges NO et Cadieux;

Attendu que la municipalité veut protéger et maintenir la beauté de ses paysages, la protection de l'eau, des sols, de la régénération ainsi que la sécurité de ses citoyens;

Attendu qu'il y a eu des rencontres avec la table de foresterie de Notre-Dame-de-la-Merci concernant les harmonisations possibles pour ces coupes de bois;

Attendu qu'il y a lieu d'adopter les recommandations et les ententes consenties à la table de concertation forestière de Notre-Dame-de-la-Merci;

Pour ces motifs,
Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'harmonisation des coupes de bois qui seront effectuées dans les secteurs Georges NO et Cadieux.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-249

5- Carnaval Notre-Dame en Blanc [n/d 802-111]

Attendu que l'évènement comporte des dépenses et que les fournisseurs doivent réserver leurs dates;

Attendu que le comité doit effectuer certaines réservations;

Attendu que cette résolution sera sous réserve de l'adoption des budgets;

Proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'octroyer un montant de 3 500 \$ pour les réservations du Carnaval Notre-Dame en Blanc édition 2020.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-250

6- Service incendie – Achats [n/d 401-120]

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'acquisition d'équipements et vêtements (cagoules, gants, cordage et casques) par le directeur du service incendie pour un montant estimé de 10 000 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

7. Période de questions

19-251

8. Levée de l'assemblée

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants
pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #19- 249, 19-
250.**

Chantal Soucy, Directrice générale

**0 personne présente
Fin de la session 8h55**

Isabelle Parent, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale